

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Mme le Maire.

Convocation du : 21/05/2024  
Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 10

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, MAINGRET Benoît, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, GRANDIN Isabelle, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absents excusés :  
Monsieur JOURDAIN Luc a donné pouvoir à Mme ISABELLON Isabelle  
Madame TIXIER Floriane a donné pouvoir à M. MAINGRET Benoît  
Madame JANOT Claude a donné pouvoir à Mme MARTIN Sylvie  
Madame FALLOUX Bénédicte

Absent : Monsieur RAFFIER David

Madame BRUNEAU Marline a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-023	Modification de l'ordre du jour
-------------------------	---------------------------------

Madame le Maire propose au Conseil municipal de modifier l'ordre du jour en rajoutant les délibérations suivantes :

- Mise à disposition d'un terrain au profit du syndicat intercommunal d'énergies de Maine et Loire pour la construction du poste de transformation poste nouveau : chemin de CLAYES
- Location et tarif du garage derrière le gîte des pèlerins

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :  
- **ACCEPTÉ** de modifier l'ordre du jour et d'y intégrer ces sujets.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme  
LE PUY NOTRE DAME, le 30 mai 2024

Le Maire,

Isabelle ISABELLON

La secrétaire de séance,

BRUNEAU Marline



Appusé de réception en préfecture  
049 214952538-20240527-DCM2024023-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2024  
Date de réception préfecture : 14/06/2024